



Fondation Terre de Liens

25 quai André Reynier
26400 CREST

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2020



Fondation Terre de Liens

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2020

Aux administrateurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **Fondation Terre de Liens** relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le bureau le 9 novembre 2020, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/09/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour les comptes annuels de l'exercice :

- Nous nous sommes assurés que les modalités retenues pour l'élaboration du Compte Emplois Ressources, exposées dans l'annexe, ont été fidèlement appliquées dans sa conception.
- Plus généralement, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau et dans les autres documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 18 novembre 2020

Le commissaire aux comptes
EXPONENS Conseil & Expertise

Stéphane Cuzin
Associé





FONDATION TERRE DE LIENS

Reconnue d'utilité publique

Habilitée à recevoir donations et legs

COMPTES ANNUELS

FONDATION TERRE DE LIENS

7° EXERCICE CLOS AU 31 AOUT 2020



FONDATION TERRE DE LIENS

Reconnue d'utilité publique

Habilitée à recevoir donations et legs

BILAN ET

COMPTE DE RESULTAT

*Comptes annuels – Fondation Terre de Liens
7^e exercice clos au 31 Aout 2020*

BILAN

ACTIF	Brut	Amort. Prov.	Net 31/08/2020	Net 31/08/2019	PASSIF	31/08/2020	31/08/2019
Immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles	66 070	54 701	11 369	5 599	Dotation perenne	3 326 068	3 299 524
En cours					<i>Dont foncier et immeubles ruraux</i>	2 358 458	1 872 550
Immobilisations corporelles					<i>Dont dotations financières</i>	240 000	353 851
Terrains	2 852 059	0	2 852 059	2 084 445	<i>Dont dotations pérennes actifs aliénables</i>	0	514 943
Constructions	2 640 677	303 116	2 337 561	1 893 245	<i>Dont dotations pérennes actions TDL</i>	727 610	558 180
Autres	45 614	26 453	19 162	15 175	Legs et donations	2 763 358	1 228 984
En cours	897 743		897 743	167 416	Subventions d'investissement	732 368	712 704
Biens reçus destinés à être cédés	425 000		425 000	0	Réserve pour projets	2 226 410	2 056 320
Immobilisations financières					Report à nouveau	688 795	
Autres titres immobilisés	1 083 526		1 083 526	937 856	<u>Résultat de l'exercice</u>	231 577	339 520
Autres immobilisations financières	122 592		122 592	113 380			
Dépôts et cautionnements versés	1 464		1 464	1 150			
ACTIF IMMOBILISE	8 134 745	384 269	7 750 476	5 218 266	FONDS PROPRES	9 968 576	7 637 052
Stock	-		-	0	Emprunts	35 699	38 692
Créances	544 613		544 613	632 284	Dépôts et cautionnements reçus	1 415	870
Disponibilités	2 587 626		2 587 626	2 252 018	Dettes fournisseurs	79 831	33 854
					Dettes fiscales et sociales	114 039	89 906
					Dettes sur immobilisations		
					Autres dettes	697 568	304 328
Charges constatées d'avance	14 414		14 414	4 733	Produits constatés d'avance		2 599
ACTIF CIRCULANT	3 146 653	0	3 146 653	2 889 035	DETTES	928 552	470 249
TOTAL	11 281 398	384 269	10 897 129	8 107 301	TOTAL	10 897 129	8 107 301

COMPTE DE RESULTAT

Charges	2019-2020	2018-2019
Achats, Fourniture et Prestations	248 364	250 485
Abonnements & Logiciels	41 827	53 698
Assurances	18 577	8 031
Charges Locatives	3 803	2 878
Entretien Réparation et Maintenance	29 420	28 324
Formations	13 720	15 396
Locations locaux et matériels	37 746	23 770
Frais postaux et de télécommunications	15 332	15 146
Honoraires et personnel extérieur	81 896	49 584
Publicité et relations publiques	26 893	32 912
Services bancaires et assimilés	7 104	7 313
Voyages, déplacements et reception	59 900	68 627
Charges de personnel	599 176	549 387
Subventions accordées	978 410	618 290
Divers	5 229	1 214
Charges exceptionnelles	31 894	60 752
Dons et cotisations	9 863	6 250
Impôts et taxes	26 948	21 531
Dotations aux amortissements	60 667	57 494
Total Charges	2 296 769	1 871 081
Résultat (excédent)	231 577	339 520

Missions sociales	235 580	37 350
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges	1 498	
Total contribution volontaires	237 078	37 350

Produits	2019-2020	2018-2019
Autres produits	157 262	207 835
Locations et Fermages	88 808	85 274
Subventions obtenues	110 000	-
Dons des actions Foncière	149 981	169 430
Dons des particuliers	1 437 538	1 428 557
Mécénats des personnes morales	197 188	237 644
Legs et donations non affectés	264 184	
Produits financiers	13 967	12 931
Produits exceptionnels	38 496	7 706
Transferts de charges	70 923	61 225
Total Produits	2 528 346	2 210 601

Mécénat de compétence	235 580	33 353
Prestations en nature	-	3 600
Dons en nature	1 498	97
Total	237 078	37 050



FONDATION TERRE DE LIENS

Reconnue d'utilité publique

Habilitée à recevoir donations et legs

ANNEXE

1. PRINCIPES COMPTABLES & METHODES DE BASE

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2009-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des fondations et fonds de dotation et du règlement de l'ANC 2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2015-06 du 23 novembre 2015.

Les comptes annuels présentés sont ceux de la Fondation Terre de Liens d'une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur valeur vénale pour les biens acquis à titre gratuit et par voie d'échange, et à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

2.2. Amortissements

Le plan d'amortissement des biens immobiliers adopté au 1er septembre 2016 n'a pas subi de modification.

La Fondation a apprécié, à la date de clôture, la valeur de ses actifs immobilisés.

2.3. Immobilisations financières

Les titres de participations et autres immobilisations financières sont évalués à leur valeur vénale s'agissant d'actifs reçus à titre gratuit. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable une provision pour dépréciation est constatée.

2.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.5. Disponibilités

Les liquidités disponibles sont évaluées à leur valeur nominale.

2.6. Dotations

La dotation pérenne est composée des dotations initiales qui concernent les apports d'actifs affectés irrévocablement à la Fondation lors de sa constitution pour 1 061 982 € et de dotations complémentaires correspondant à des libéralités affectées de manière irrévocable reçues depuis. Le

Conseil d'Administration a aussi décidé d'abonder les dotations initiales par affectation d'une partie des excédents constatés en fin d'exercice.

En 2020, en vue du projet d'évolution statutaire, le CA de la Fondation a délibéré sur l'augmentation de la dotation pérenne de la Fondation : La dotation portée aux statuts lors de la création était constituée de legs et donations pour 1 061 982 €. Cette dotation a été complétée par des dotations complémentaires correspondant à des libéralités affectées de manière irrévocables reçues depuis la création. Elle a été abondée depuis la création par des dotations d'actions de la Foncière pour un montant total de 727 610 € ainsi que quelques dotations financières.

Le montant total de la dotation pérenne à la clôture de cet exercice est de 3 326 068 €, et sera porté aux statuts lors de la validation de la nouvelle version de ceux-ci par le Conseil d'Etat.

2.7. Libéralités

Les legs et donations sont soumis à l'acceptation préalable du Conseil d'Administration. Ils sont comptabilisés, après approbation, lors de leur encaissement ou lors de l'obtention d'une attestation de propriété. Les biens reçus en nature, dont il a été décidé qu'ils ne seront pas conservés, sont réalisés dans les meilleurs délais et enregistrés pour leur prix de cession.

3. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Sur l'exercice, la Fondation est devenue propriétaire de 6 nouvelles fermes, augmentant son patrimoine de 1 278 361 €, équivalant à plus de 140 hectares de terres.

3.1. Donation de biens immobiliers

- **Château du Moulin (33),**
Donation et coacquisition avec la Foncière Terre de Liens d'une propriété viticole de 7 ha à Puisseguin / Saint Emilion. Installation d'un couple qui convertit la propriété en agriculture biologique
- **Pech Bertier (82),**
Donation en pleine propriété d'une ferme avicole bio de 104 ha de terres attenantes avec bâtiments.
- **Saraton (06),**
Donation avec réserve d'usufruit au profit du donateur d'une petite propriété d'un hectare avec maison et annexes sur les hauteurs de Nice.
- **Charpin (73),**
Legs d'une ancienne propriété agricole de 14 ha avec bâtiments pour installation d'une production de lait d'ânesse.

3.2. Acquisitions de biens immobiliers

- **Loison (62),**
Acquisition de 2,3 ha pour installation d'une production maraîchère diversifiée financée en partie par une subvention de la région Hauts de France
- **Beusart (59),**
Acquisition de 3,5 ha pour sécuriser un maraîcher en bio, financée à 70% par l'Agence de l'eau dans le cadre de la politique de protection des ressources en eau.

3.3. Compléments d'acquisition sur des Fermes de la Fondation

- **Prépetit (14),**
La Fondation a acquis 9 ha de prairie en biodynamie pour conforter cette ferme donnée à la Fondation en 2010.

3.4. Autres évènements significatifs

Au cours de l'exercice, la pandémie due au Covid 19 a impacté le fonctionnement de la Fondation. Le ralentissement de l'économie a influé sur les ressources de la Fondation (baisse des dons), et un confinement de deux mois a impliqué des modifications des conditions de travail des salariés.

4. NOTES SUR LE BILAN

4.1. Variations des Fonds Propres

	Début Exercice	Legs et donations de l'exercice	Affectation du résultat	Autres mouvements	Fin Exercice
Dotation perenne	3 299 524	0	169 430	-142 886	3 326 068
<i>Dont foncier et immeubles ruraux</i>	1 872 550			485 908	2 358 458
<i>Dont dotation financière</i>	353 851			-113 851	240 000
<i>Dont dotation pérenne actifs aliénable</i>	514 943			-514 943	0
<i>Dont dotation pérenne actions TDL</i>	558 180		169 430		727 610
Legs et donations	1 228 984	1 534 374			2 763 358
Subventions affectées	712 704			19 664	732 368
Autres fonds					
Total fonds sans droit reprise	5 241 212	1 534 374	169 430	-123 222	6 821 794
Apports avec droit de reprise					
Legs et donations assortis d'une condition					
Total fonds avec droit reprise	0	0	0	0	0
Réserves statutaires ou contractuelles	1 815 723		170 090	-1 985 813	0
Réserves réglementées					
Autres réserves	240 597			-240 597	0
Réserves pour projet	0			2 226 410	2 226 410
Réserves de trésorerie					
Report à Nouveau	0			688 795	688 795
Résultat de l'exercice	339 520		-339 520	231 577	231 577
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Autres fonds					
Total autres fonds propres	2 395 840		-169 430	920 372	3 146 782
Total fonds propres	7 637 052	1 534 374	0	797 150	9 968 576

4.2. État des échéances, des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachés à des participations			
Prêts			
Autres créances	1 464		1 464
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	239 089	239 089	
Avances et acomptes			
Autres créances	305 524	305 524	
Charges constatées d'avance	14 414	14 414	
Total	560 490	559 026	1 464
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Etat des dettes	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)	37 114	2 992		34 122
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 831	79 831		
Dettes fiscales et sociales	114 039	114 039		
Autres dettes	697 568	697 568		
Produits constatés d'avance	0	0		
Total	928 552	894 430	-	34 122
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				

Charges à payer	Montant
Fournisseurs	76 492
Dettes provisionnées pour congés payés	31 644
Charges sociales sur congés payés	16 666
Charges à payer	680 030
Total	804 832

4.3. Détail des charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Licences et abonnements logiciels	8 148		
Taxes foncières	6 265		
Divers	0		
Total	14 414		

Produits constatés d'avance	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
	0		
Total	0		

4.4. Immobilisations

4.4.1. Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, et à leur valeur vénale pour ceux acquis à titre gratuit ou par voie d'échange. Les frais d'acquisitions, comprenant les frais notariés, les frais Safer ou d'expertise, ne sont pas intégrés au coût d'acquisition, mais constituent une charge de l'exercice.

Un bien immobilier non agricole, évalué à 425 000 € a été reçu en donation au cours de l'exercice. Conformément au souhait du donateur, ce bien est destiné à être vendu au profit d'acquisitions futures de fermes.

4.4.2. Immobilisations financières

Les autres titres immobilisés ont augmenté de 149 670 € correspondant aux dons manuels d'actions de la Foncière.

L'augmentation des autres immobilisations financières est due à une découverte dans une des propriétés issues d'un legs. Comme les précédentes découvertes dans le cadre de legs, elle est conservée sur le long terme.

Tableau des immobilisations	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	55 930	10 139		66 069
Immobilisations incorporelles	55 930	10 139	0	66 069
- Terrains	2 053 845	798 214		2 852 059
- Agencements aménagements terrains	32 369	5 873		38 242
- Constructions sur sol propre	2 146 439	474 274	18 278	2 602 435
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements	3 332			3 332
- Cheptel	8 700			8 700
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	23 184	10 398		33 582
- Immobilisations corporelles en cours	167 417	730 326		897 743
- Biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés	0	425 000		425 000
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 435 286	2 444 085	18 278	6 861 093
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	11 713			11 713
- Autres titres immobilisés	926 143	149 670		1 075 813
- Prêts et autres immobilisations financières	1 150	314		1 464
- Autres immobilisations financières	113 380	5 212		118 592
Immobilisations financières	1 052 386	155 196	0	1 207 582
ACTIF IMMOBILISE	5 543 602	2 609 421	18 278	8 134 745

4.5. Amortissements

Amortissements	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	50 331	4 370		54 701
Immobilisations incorporelles	50 331	4 370	0	54 701
- Terrains				
- Agencements aménagement terrains	1 768	722		2 490
- Constructions sur sol propre	253 196	47 429		300 625
- Constructions sur sol d'autrui				
- Cheptel				
- Autres immobilisations	3 328	4 200		7 528
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 714	2 211		18 925
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	275 006	54 562	0	329 568
ACTIF IMMOBILISE	325 337	58 932	0	384 269

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1. Attributions de subventions

La poursuite des missions sociales de la Fondation passe en partie par le soutien à d'autres organismes poursuivant les mêmes buts. La Fondation attribue de manière annuelle des subventions présentées dans le tableau suivant :

	2019-2020	2018-2019	2017-2018	2016-2017
Subventions délivrées au cours de l'exercice	455 636 €	423 737 €	388 655 €	395 903 €
Subventions à délivrer sur l'exercice suivant	650 000 €	250 000 €	263 000 €	300 000 €
Subventions en charge sur l'exercice précédent	-250 000 €	-250 400 €	-300 000 €	-120 000 €
Versements de mécénat d'entreprise fléchés	122 774 €	181 861 €	132 417 €	166 635 €
Total	978 410 €	605 198 €	484 072 €	742 538 €

5.2. Évolution des effectifs

	Au début de l'exercice	entrées	sorties	A la fin de l'exercice
FEMMES	9	5	3	11
HOMMES	3	0	0	3
TOTAL	12	5	3	14

6. COMPTE EMPLOIS RESSOURCES

La Fondation Terre de Liens a trois missions sociales fondamentales :

- Elle constitue un conservatoire des espaces agricoles (patrimoine reçu par donation, legs ou achat) et y installe des agriculteurs aux pratiques respectueuses de l'environnement et porteurs de nouveaux modèles agricoles et économiques.
- Elle travaille aux côtés des acteurs publics pour agir sur les politiques et les pratiques liées aux terres, à l'agriculture et à l'environnement dans le sens d'une protection du patrimoine agricole et environnemental et du développement d'une agriculture de proximité.
- Elle révèle la raréfaction des terres agricoles comme un sujet de société méconnu qui concerne tous les citoyens et fait connaître la réalité de la spéculation qui pèse sur le marché des terres, ses conséquences et les solutions possibles.

Les modalités d'élaboration du Compte Emplois Ressources requièrent une comptabilité analytique. Pour les missions sociales, les frais de secteur et les frais de mission sont affectés directement. Les frais de masse salariale et les frais généraux sont répartis en fonction d'une clé de répartition annuelle basée sur la répartition du temps de travail.

Pour l'exercice 2019/2020, la masse salariale et les frais généraux sont répartis de la manière suivante :

	Frais généraux	Masse salariale	TOTAL	Répartition en pourcentage
Missions Sociales	136 276 €	440 573 €	576 849 €	73%
Frais d'appel à la générosité du public	18 422 €	59 558 €	77 980 €	10%
Frais de Fonctionnement	33 195 €	107 319 €	140 514 €	18%
TOTAL	187 893 €	607 450 €	795 343 €	100%

Fondation Terre de Liens Exercice clos au 31 Aout 2020					
EMPLOIS	Emplois de N Compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public, Utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N Compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DEBUT DE L'EXERCICE		275 755
1-MISSIONS SOCIALES		1 999 735	1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	2 048 891	2 048 891
1.1 Réalisées en France	1 999 735		1.1 Dons et legs collectés	1 518 926	1 518 926
* Actions réalisées directement	1 021 325		* Dons manuels non affectés	265 780	265 780
* Versements à d'autres organismes agissant en France	978 410		* Legs et autres libéralités non affectés	264 184	264 184
1.2 Réalisées à l'étranger			* Legs et autres libéralités affectés		
* Actions réalisées directement			1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
* Versements à un organisme central ou à d'autres organismes					
2-FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	156 520	156 520			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	156 520		2- AUTRES FONDS PRIVÉS		
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés			3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	110 000	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			4- AUTRES PRODUITS	369 456	
3-FRAIS DE FONCTIONNEMENT	140 514	140 514			
		2 296 769			
I-TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	2 296 769		I-TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	2 528 346	
II-DOTATIONS AUX PROVISIONS			II- REPRISSES DES PROVISIONS		
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES			III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS		
			IV- VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRES DU PUBLIC (cf Tableau des fonds dédiés)		
IV- EXEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	231 577		V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V-TOTAL GENERAL	2 528 346		VI- TOTAL GENERAL	2 528 346	2 048 891
V- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		2 296 769	VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		2 296 769
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		27 877
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales		235 580	Bénévolat		235 580
Frais de recherche de fonds		1 498	Prestations en nature		1 498
Frais de fonctionnement et autres charges		237 078	Dons en nature		237 078
Total contribution Volontaires		237 078	Total		237 078

7. ENGAGEMENTS EXTRACOMPTABLES

7.1. Dons en nature et Mécénat de compétence

La Fondation a souhaité valoriser les dons en nature ainsi que le mécénat de compétence par une inscription extracomptable. Ainsi sur l'exercice, la Fondation a reçu les soutiens suivants :

- Don en nature pour un total de 1498 €
- Mécénat de compétence pour un total de 235 580 €

7.2. Acquisitions & Donations

Après avis du comité d'expertise, le Conseil d'Administration a validé :

- L'achat en Champagne Ardennes de 12,34 ha pour une valeur de 44k €, afin de conforter une exploitation en grandes cultures.
- L'achat en Normandie de 74 ha pour une valeur de 673 k€.

7.3. Legs et donations acceptés ou notifiés

Le Conseil d'Administration a validé une donation sur actif successoral d'un montant de 45k€

Deux legs sont toujours en cours (succession chez le notaire) pour un montant total de 80 k€. Aucun dossier d'assurance-vie n'a été ouvert.

7.4. Engagements de soutien

Le Conseil d'Administration de La Fondation s'est par ailleurs engagé à soutenir différents projets qui se réaliseront au cours de l'exercice suivant :

- Le soutien financier des actions de la Fédération Terre de Liens sur 2019-2022 par le biais d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens à hauteur de 150 000 € par an.
- Le soutien financier des actions des associations Terre de Liens en région sur 2019-2022 par le biais d'une subvention annuelle de 100 000 € par an.
- Le financement d'un appel à projet externe sur 2020-2021 à hauteur de 50 000 € pour soutenir des actions de préservation du foncier et de la biodiversité.

7.5. Caution sur des apports

Pour aider certaines associations Terre de Liens, la Foncière et la Fondation ont mis en place, en septembre 2017, des contrats d'apport associatif avec droit de reprise à 0%, garantis par une caution de la Fondation de 75% du capital restant dû.

Au cours de l'exercice, quatre apports ont été effectués par la Foncière pour un montant total de 135 000 €. Cela représente un engagement de cautionnement total depuis septembre 2017 à hauteur de 71 250 € pour la Fondation.